

N°659 – 27 Mai 2008

Edito

Lancement des débats parlementaires sur le projet de loi de modernisation de l'économie

Le projet de loi de modernisation de l'économie qui doit être examiné par l'Assemblée Nationale mardi 3 juin suscite toujours de vives inquiétudes pour le secteur alimentaire.

*La **pétition lancée le 24 avril** par l'ANIA, la FNSEA, l'ILEC, Coop de France, la CGPME, la CGI et la FEEF a rassemblé **7 539 signatures**. Elle a été remise très officiellement au rapporteur du projet de loi, Jean-Paul Charié, le 27 mai dernier Place du Palais Bourbon.*

Par ce geste symbolique, les partenaires ont ainsi réaffirmé solennellement leur attachement à une concurrence loyale, dans le cadre d'un rapport de force actuellement très déséquilibré entre plusieurs dizaines de milliers de fournisseurs et 7 distributeurs.

Jean-Paul Charié, auteur de l'amendement rétablissant, dans le projet de texte, le principe « d'obligations » dans les négociations a déclaré avoir reçu le message du front commun « 7 sur 7 » ! Il est essentiel que l'Assemblée Nationale valide désormais cette orientation afin de ne pas compromettre l'avenir du premier secteur d'activité économique français.

Par ailleurs, contrairement aux déclarations du gouvernement et à celles du Secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie et de la Consommation, nous tenons une fois de plus à rappeler que les prix des produits de grande consommation sont parmi les plus bas d'Europe (source : Nielsen). Une nouvelle loi ne fera pas baisser les prix puisque la Loi Chatel, en vigueur depuis à peine 3 mois, donne déjà des outils efficaces aux distributeurs pour baisser leurs prix aux consommateurs, comme l'ont démontré les politiques commerciales menées par Carrefour, Système U et Champion ces derniers mois.

Formation

Comment maîtriser l'apparition des composés néoformés indésirables dans les produits céréaliers et dans les produits frits ?

Comment maîtriser l'apparition des composés néoformés indésirables dans les produits céréaliers et dans les produits frits ? Les entreprises de l'alimentaire sont confrontées aujourd'hui à une attente toujours plus forte de leurs clients (distributeurs et consommateurs) en matière de **sécurité et de qualité des aliments**. Il est donc important que les entreprises, quelque soit leur taille, soit informées des dernières avancées scientifiques sur le sujet.

Dans le cadre du programme européen de recherche **ICARE** auquel elle participe, l'ANIA propose des **formations gratuites** pour les PME sur le thème de la maîtrise de l'apparition des composés néoformés indésirables dans les aliments. Deux sessions de formation sont programmées avant l'été :

- Le 30 mai 2008 à Avignon pour les produits frits,
- Le 11 juin 2008 à Paris pour les produits céréaliers.

Les programmes de ces journées sont disponibles sur le site www.ania.net, rubrique formation. Contact pour toute inscription : Françoise Gorga (fgorga@ania.net).

Formations sur la loi de modernisation de l'économie

Le projet de loi de modernisation de l'économie sera probablement promulgué début août. Afin de permettre aux entreprises d'appréhender au plus vite ce nouveau dispositif, **l'ANIA proposera dès début juillet deux formations sur le dispositif de la loi LME et ses conséquences dans les futures négociations commerciales**. Les dates retenues sont le **9 et le 17 juillet** à Paris. Les programmes seront disponibles courant de semaine prochaine sur le site de l'ANIA.

Contact pour toute inscription : Sylvie Rabereau (srabereau@ania.net).

Environnement

Révision de la directive déchets

La directive n° 75 /442 relative aux déchets est actuellement en cours de révision. Comme soutenu par l'ANIA, le Parlement européen avait adopté, en 1^{ère} lecture en février 2007, l'introduction de la notion de by-products (coproduits / sous-produits) permettant de clarifier la distinction coproduit / déchet. Le Conseil européen avait également repris une définition des by-products. La 2^{ème} lecture du texte est en cours et donnera lieu à un vote, en séance plénière du Parlement, avant fin juin. Contre toute attente, la commission Environnement du Parlement a adopté, le 8 avril dernier, une proposition d'amendement visant à supprimer cette distinction entre by-products et déchets.

En cohérence avec la CIAA, l'ANIA a réagi auprès du MEEDDAT (Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire) et de l'ensemble des députés européens français pour soutenir le maintien de la définition des by-products afin que ceux-ci ne soient jamais considérés comme des déchets.

Social

Signature d'un avenant sur accord relatif à la création d'un observatoire prospectif des métiers et des qualifications

Les organisations professionnelles et les organisations syndicales de salariés ont négocié le renouvellement pour 3 ans de l'accord relatif à l'observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans diverses branches des industries alimentaires, dénommé OBSERVIA. Les dispositions de l'accord initial ont été complétées.

Ainsi, pour un meilleur suivi des activités, une personne à temps partiel est désormais affectée au secrétariat de cet observatoire assuré par l'ANIA. De plus, les frais occasionnés par la participation à des groupes de travail seront pris en charge par OBSERVIA.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Caroline Cohen : ccohen@ania.net.

Communication

Nutrition-Santé : Conférence Stratégies les 2 et 3 juillet

L'ANIA s'associe aux 3^{èmes} Rencontres « **Nutrition Santé : les leviers de l'Innovation Alimentaire** », organisées par le magazine Stratégies les 2 et 3 juillet prochains.

20 grands experts de **l'agroalimentaire seront réunis pour répondre aux thèmes qui font débat** : nutrition santé, consommateur, étiquetage, émergence des produits bio et éthiques...

L'événement apportera **éclairages théoriques d'experts et retours d'expérience de professionnels** sur les enjeux majeurs de l'Agroalimentaire.

Deux jours de Conférence à ne pas rater pour échanger, débattre et apprendre à **baliser efficacement le chemin de l'innovation alimentaire !**

L'ANIA participera à la table ronde intitulée « **Industriels, distributeurs... comment éteindre l'incendie du pouvoir d'achat ?** », où elle débattre avec la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD).

Pour en savoir plus : <http://www.comundi.fr/conference/119659/nutrition-sante---les-leviers-de-l-innovation-alimentaire.html?xtor=AL-4199>.

FLASH ANIA : REPRODUCTION AUTORISEE SOUS RESERVE D'INDICATION
